



PROTOCOLE DE SOIN

ELEVEUR(-EUSE)

antikor@orange.fr - 04 75 47 20 35

n° Ordre: 503018

INFECTIONS RESPIRATOIRES





Mort brutale d'un ou plusieurs animaux ayant présenté au moins deux des signes suivants dans les jours précédents : Hyperthermie, essoufflement, difficultés respiratoires, toux, jetage, perte d'appétit,

Plusieurs animaux présentant au moins un des symptômes décrits précédemment Inefficacité après un premier traitement ou passage à la chronicité



Intérêt de traiter le lot entier, même si quelques animaux atteints dans le lot.

Si signes respiratoires: antibiotiques associés à des anti inflammatoires (AINS de préférence, mais éviter les traitements longs, car risque d'ulcères de la caillette)et/ou des fluidifiants.

Les antibiotiques peuvent être administrés par injection ou par voie orale (jeunes).

Phytothérapie et huiles essentielles par voie orale



Isolement des animaux introduits et des animaux malades

Diagnostic d'ambiance des bâtiments en vue de l'amélioration de la ventilation. Mise en place de la vaccination spécifique vis à vis des microbes isolés pour les périodes à risque (principalement automne et hiver). Attention les anticorps colostraux des mères protègent très peu les veaux nouveaux nés et il convient de les vacciner le plus tôt possible (âge variable selon les vaccins).



Fréquence importante

Traitements inefficaces et/ou mortalité